



Fondation Francqui-Stichting

Fondation d'Utilité Publique - Stichting van Openbaar Nut

Plechtige uitreiking van de Francqui-Prijs door Zijn Majesteit de Koning Albert II aan de Universitaire Stichting op 25 Juni 1998

Curriculum Vitae - Onderzoekssamenvatting - Verslag van de Jury - Toespraken



Mathias Dewatripont
Curriculum Vitae

Universitaire Diplomas

Licence in Economische Wetenschappen, Université Libre de Bruxelles, 1981
Master in Econometrie, Université Libre de Bruxelles, 1982
Doctor in de Economische Wetenschappen, Universiteit Harvard, 1986

Academische Functies

Hoogleraar aan de ULB, sinds 1990
Co-Directeur van ECARE, sinds de oprichting, Université Libre de Bruxelles, 1991
Voorzitter van de Sectie Economische Wetenschappen, Université Libre de Bruxelles, 1996
Onderzoeksdirecteur CEPR, 1998
Organisator van het Wereldcongres van de Vereniging voor Econometrie (Seattle, 2000)

Curriculum vitae

Navorser voor de Wereldbank, 1982-1983
Aspirant NFWO-FNRS, 1983-1985
Editor van de « Review of Economic Studies », 1990-1994
Gasthoogleraar «Massachusetts Institute of Technology (MIT)1988-1989 et 1998-1999)
London School of Economics (LES), 1996
Université Catholique de Louvain (UCL), 1990
Zwitsers doctoraal programma (Gerzensee), 1994-1999

Varia

Prijs-Mémoire Camille Gutt, 1982

Laureaat van de Beurs van de Belgian American Educational Foundation, 1983-1984

Prijs van de Alumni van de Universitaire Stichting, 1989

Fellow van de « Société d'Econométrie », sinds 1993

Lid van DULBEA (Département d'Economie Appliquée de l'ULB) en van CORE (Center for Operations Research and Econometrics van UCL)

* * *

Onderzoekssamenvatting

Sedert mijn doctoraatsthesis heeft mijn onderzoekswerk zich vooral op de economische theorie der contracten toegespitst. Deze theorie analyseert hoe economische agenten (individuen, ondernemingen, overheid) hun economische activiteiten contractueel organiseren om er de efficiëntie van te bevorderen alsook om er een evenredige verdeling van te bekomen. Dit onderzoek analyseert hoe informatieassymetrieën de efficiënte verdeling van het risico kan beïnvloeden, en ze heeft in de laatste 30 jaar tot belangrijke ontwikkelingen in de economische theorie geleid. Economen zoals Ronald Coase, James Mirrlees en William Vickrey hebben baanbrekend onderzoek in dit domein verricht en hebben er tenslotte ook de Nobelprijs mee gewonnen.

Doorheen de jaren heb ik die theorieën toegepast in de arbeidseconomie, in de theorie van het bankwezen en de bedrijfsfinanciering, in de "economics of transition" en in de interne organisatie van ondernemingen en overheidsinstellingen. Hierbij heb ik vooral beklemtoond dat het afsluiten van een contract een dynamisch aspect inhoudt.

Helaas werd deze eeuw gekenmerkt door een aantal belangrijke bankcrisissen. Het faillissement van vele banken in de jaren '30 hebben een grote rol gespeeld in de grote depressie waarin onze economieën toen verzeild geraakten. De hedendaagse crisis in Zuid-Oost Azië is voor een groot deel te wijten aan de slechte bankpraktijken die er heerstten. Die praktijken zouden nooit het licht hebben gezien indien die banken beter gereguleerd zouden zijn geweest. De theorie der contracten biedt een nuttig denkkader waarin deze problemen geanalyseerd kunnen worden. De regulering van banken kan immers als een contract tussen privé-banken en de overheid aanzien worden waarin deze laatste de klanten vertegenwoordigen en ze beschermen tegen inefficiënt en excessief risicogedrag vanwege de banken. De huidige reguleringspraktijken in de OESO-landen werden door Jean Tirole, van de Université de Toulouse, en mezelf in een boek geëvalueerd. We zijn tot de conclusie gekomen dat onze reguleringspraktijken in het algemeen de banken goed controleren en de economie beschermen in de afwezigheid van een ernstige recessie. Niettemin dienen bepaalde reguleringspraktijken toch gewijzigd te worden opdat het bankwezen beter eventuele macroeconomische crisissen zou kunnen verdragen.

Het belang van het contractueel systeem voor de economische prestatie komt ook tot uiting in de Oost-Europese economieën die van een plan- naar een markteconomie overstappen. In een markteconomie dient de staat ervoor te zorgen dat contractuele verplichtingen wel degelijk nageleefd worden. De evolutie in Rusland waar de staat ineengestort is en waar een anarchistische-kapitalistische economie heerst, toont aan dat dit zowel een zwakke economische prestatie als een grote inkomensongelijkheid met zich mee brengt. In gezamenlijk werk met mijn collega Gérard Roland hebben we aangetoond hoe de staat de democratische transitie van een plan- naar een markteconomie kan nastreven. Hierbij kan ze contracten aan de staatsondernemingen bieden die een geleidelijke herstructurering alsook een sociale bescherming in de hand werken.

Deze theorie kan ook toegepast worden bij de interne organisatie van de overheid. In gezamenlijk werk met verschillende co-auteurs hebben we de incentives en de aansprakelijkheid van

overheidsinstellingen geanalyseerd. Hierbij hebben we ons gebaseerd op voorgaand werk van sociologen en politieke wetenschappers. We zijn tot de conclusie gekomen dat die overheidsinstellingen beter werken indien ze duidelijke en wel-afgebakende opdrachten te vervullen krijgen, omdat dit tot een betere evaluatie van hun prestaties leidt. Ons werk pleit ervoor dat bepaalde zaken zoals de "antitrust" of de regulering van natuurlijke monopolies, enz. beter aan onafhankelijke instellingen overgelaten kunnen worden die door middel van een goed gespecificeerd contract aan het parlement verbonden worden. Deze aanpak kan ook op het regionaal, nationaal of het Europees niveau gebruikt worden en vormt een basis voor de economische analyse van de institutionele design.

* * *

Verslag van de Jury (18 april 1998)

The Laureate has carried out outstanding research in economics, in particular in the development of contract theory, and has shown how this approach can throw light on the nature of institutions

He has also built up the economics groups at the Free University of Brussels (French) and at the European Centre for Advanced Research in Economics (ECARE) to the point where they are regarded as key centres of economic research in Europe.

The international jury waartoe behoren :

Professor Edmond MALINVAUD

Professor em. Collège de France
Parijs - Frankrijk

Voorzitter

en verder

Professor Gerald A. COHEN

Chichele Professor of Social and Political Theory
University of Oxford
UK

Professor Oliver HART

Professor at the Harvard University
Cambridge, MA - USA

Professor Thomas HELLER

Professor at the Stanford Law School
USA

Professor Stephen MITCHELL

Professor at the University of Wales
Swansea - UK

Professor Enrico PATTARO

Professor at the Università degli Studi di Bologna
Italië

* * *

*Toespraak van Baron Jacques Grootaert,
Voorzitter van de Francqui-Stichting*

Sire,

La présence du Roi, à laquelle nous sommes infiniment sensibles, confirme l'intérêt constant et

attentif que le Souverain porte au développement de l'activité scientifique dans notre pays.

Notre Fondation, et l'ensemble de la communauté scientifique, lui en sont profondément reconnaissants.

Wij beleven tijden, waarin de wetenschap ons leven grondig aan het wijzigen is.

Het onderzoek over "nieuwe materialen" dat verleden jaar door de Francqui prijs werd bekroond vormt hiervan een sprekende illustratie die zeker tot de verbeelding spreekt. Het benadrukt het belang van fundamenteel onderzoek als de essentiële basis voor elke betekenisvolle vooruitgang.

Het is een bekende en herhaalde opmerking dat de beschikbare middelen spijtig genoeg verre van toereikend zijn.

Tijdens een informele vergadering met vroegere laureaten van de Francqui- prijs hoorden wij zeggen dat "om kans te maken op een subsidie moeten er al uitslagen gegeven worden van het onderzoek dat men wil aanvatten" !

Positief is het feit dat het Francqui-Fonds thans een gunstige financiële situatie kent, en dit te danken heeft aan het zuinig beleid van onze voorgangers, in het bijzonder van wijlen Graaf Jacques Francqui en Professor Pierre de Bie. De Raad van Bestuur wenst hiervan gebruik te maken om de rol van het Francqui-Fonds verder uit te breiden ten gunste van hoger onderwijs en onderzoek. Verschillende richtingen en initiatieven werden onderzocht en als prioritair voorgesteld. Hoewel het Francqui-Fonds de leeftijd van 60 jaar ruim heeft overschreden, blijft het actief op zoek naar vernieuwing en adaptatie.

Nos hôtes étrangers, titulaires des Chaires Francqui interuniversitaires et internationales – et nous sommes heureux et fiers de saluer la présence parmi nous, en ce jour, de plusieurs d'entre eux – ont tout au long des années écoulées fait part de la forte impression que leur fait la qualité de la recherche scientifique en Belgique. Ils ont parfois aussi remarqué qu'une dispersion d'efforts et de moyens, génératrice de quelque tendance à l' « inbreeding », pouvait constituer un point faible.

C'est pourquoi la Fondation a pris l'initiative depuis peu de promouvoir davantage la coopération interuniversitaire. Cela répond d'évidence à un réel besoin, et est apprécié comme tel.

Les titulaires des Chaires internationales constituent en fait un corps d'ambassadeurs pour la Fondation et pour notre pays. Il est souhaitable que la Fondation Francqui soit encore mieux connue à l'étranger, et ce dans l'intérêt même de nos jeunes chercheurs.

Ainsi dans le cadre de la « Belgian American Educational Foundation », la Fondation Francqui octroie chaque année huit bourses d'étude à de jeunes savants belges pour un séjour d'un an dans une université américaine. Il est apparu qu'il est important pour eux de se présenter comme des « Francqui Fellow », ce qui fait valoir la qualité de leur sélection et est susceptible de leur ouvrir bien des portes.

C'est dans cet esprit de soutenir sous toutes ses formes la recherche et de fomenter une coopération interuniversitaire accrue que la Fondation est fière de poursuivre son activité.

Het Fonds neemt ook op ander gebieden vermeldenswaardige initiatieven : Zo steunt het dit jaar een interessant Archeologisch Project in verband met de opgravingen, studies en colloquia op het site van Eename in Oost-Vlaanderen, en heeft het een inbreng in het 8^e World Congress on Transport Research dat in juli op initiatief van de Universiteit Antwerpen zal doorgaan.

Sire,

Le Prix Francqui 1998 couronne un lauréat qui s'est illustré dans le domaine des Sciences Humaines. Le Jury, composé d'éminents professeurs venant d'universités du Royaume Uni, de France, d'Italie et des Etats-Unis, s'est montré particulièrement impressionné par le haut niveau des travaux accomplis dans le domaine des Sciences Economiques.

Il a mis l'accent sur l'aspect, toujours plus important, des recherches économiques dans un cadre européen. C'est là, bien évidemment, la voie de l'avenir.

En soulignant l'excellence des divers travaux qui lui ont été soumis et dès lors la difficulté du choix qui lui était imposé, le Jury a proposé d'octroyer le Prix au Professeur Mathias Dewatripont, en citant « ses remarquables recherches particulièrement dans le domaine des développements de la théorie des contrats et de leur impact sur la nature des institutions ». Il a insisté sur le mérite du lauréat dans la création et le développement des groupes d'économistes à l'Université Libre de Bruxelles et au Centre Européen pour les études avancées en économie, considérés comme des centres essentiels de la recherche économique en Europe.

Le Professeur Dewatripont, qui est né en 1959, est diplômé de l'Université Libre de Bruxelles et Ph.D. en économie de l'Université de Harvard. Outre les cours dont il assume la charge dans son Alma Mater depuis 1985, il a enseigné dans un nombre impressionnant d'universités à l'étranger, prononcé de multiples conférences dans des assemblées savantes prestigieuses et il est l'auteur d'un grand nombre de publications et d'articles qui lui ont acquis une large renommée.

Il honore la tradition scientifique de notre pays et est un digne titulaire du Prix Francqui 1998 qu'il plaira au Roi de bien vouloir lui remettre.

* * *

Toespraak van Professor Mathias Dewatripont,

Sire,

C'est un immense honneur que me fait Sa Majesté en me remettant le Prix Francqui en Sciences Humaines. Par sa présence, Elle offre une fois encore un témoignage de Son soutien essentiel à la recherche fondamentale dans notre pays. Permettez-moi dès lors de La remercier très vivement au nom de l'ensemble de la communauté scientifique de ce pays. Le rôle que cette communauté se doit jouer pour le bien de notre société est aujourd'hui plus crucial que jamais, à cette époque faite de changements rapides en matières technologique, économiques et sociales, et de nécessaire mutation de notre société dans un monde en mouvement.

Sire,

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Cet honneur qui m'est fait s'adresse explicitement à l'équipe de recherche de l'European Centre for Advanced Research in Economics, ECARE, que j'ai eu le bonheur de fonder en 1991 avec mes collègues, et en particulier avec Patrick Bolton, Gérard Roland, André Sapir et Khalid Sekkat. L'objectif d'ECARE a été double depuis sa création : d'une part, favoriser la recherche de qualité en science économique, tout particulièrement sur les problèmes européens, de l'Est comme de l'Ouest ; d'autre part, profiter de sa localisation dans la capitale de l'Europe pour offrir une interface entre le monde de la recherche et celui de la décision économique en Europe.

L'essor d'ECARE n'aurait pas été possible sans le soutien constant de l'Université Libre de Bruxelles et de ses autorités académiques depuis 1991. Permettez-moi donc de remercier notre Recteur Jean-Louis Van Herweghem, mais aussi Françoise Thys-Clément, Recteur de l'ULB à l'époque de la création d'ECARE. Notre centre de recherche est en outre né comme initiative commune de l'Institut d'Etudes Européennes de l'ULB, l'IEE et du Centre for Economic Policy Research, le CEPR, réseau de 400 chercheurs européens qui a été à la base de tant d'initiatives en faveur de la recherche en science économique en Europe. Je tiens à remercier tant les Présidents successifs de l'IEE, Jean-Victor Louis et André Sapir, que le Président du CEPR, Richard Portes, pour leur aide très précieuse. Et si mes collègues et amis d'ECARE sont trop nombreux pour être remerciés chacun nommément, je souhaite ici exprimer tout particulièrement ma gratitude à Philippe Weil, avec qui j'ai le plaisir de co-diriger ECARE depuis 1992, ainsi qu'à Lucrezia Reichlin et Gérard Roland, qui assurent également un rôle tout à fait déterminant dans son bon fonctionnement.

Si ECARE a occupé une part importante de mon activité professionnelle depuis sept ans, mon intérêt pour la science économique a été motivé par les grandes interrogations qu'ont suscitées le ralentissement de la croissance économique et la montée du chômage et des inégalités dans les années septante tant en Belgique qu'en Europe. Cette période a été particulièrement troublée, marquée comme elle l'a été par l'intensification des conflits pour la répartition des fruits d'une production nationale stagnante, conflits qui se sont traduits par un gonflement effréné de la dette publique et par des déséquilibres extérieurs croissants. C'est avec brio que mes Professeurs à l'ULB éclairaient ces événements : je me souviens tout particulièrement des enseignements de macroéconomie de Victor Ginsburgh et de Jean Waelbroeck, ainsi que des débats, parfois par presse interposée, d'Etienne Kirschen et de Roland Beauvois, sur la politique de change optimale de la Belgique. C'est dans ces circonstances que le virus de la recherche m'a été inoculé par Françoise Thys-Clément, qui m'a permis de réaliser un premier travail de recherche qui évaluait, avec l'aide de son modèle économétrique Breughel, l'impact d'une dévaluation du Franc Belge sur les équilibres macroéconomiques et le marché du travail en Belgique – et ce six mois avant la dévaluation de février 1982 !

L'orientation générale de mes recherches s'est ensuite déterminée lors de mes études doctorales à l'Université d'Harvard, où j'ai pu bénéficier des enseignements de microéconomie dispensés par les meilleurs spécialistes du genre, et je pense en particulier à mes co-directeurs de thèse Eric Maskin et Andreu Mas-Colell, qui m'ont guidé avec patience et talents dans mes travaux. Mes recherches ont ensuite bénéficié à mon retour des USA de l'environnement du Département d'Economie Appliquée de l'ULB, le DULBEA, et du soutien de son Directeur Paul Kestens, ainsi que celui de la Faculté des Sciences Sociales, Politiques et Economiques de l'ULB et de ses Doyens Luc Wilkin et Jean-Jacques Heirwegh. Comme beaucoup, j'ai aussi pu compter sur le dynamisme de recherche du Centre for Operations Research and Econometrics de l'UCL, le CORE, fondé par Jacques Drèze, ainsi que sur le soutien constant du Fonds National de la Recherche Scientifique.

J'aimerais également associer à ces remerciements mes co-auteurs et amis, et tout particulièrement, parmi ceux que je n'ai pas encore pu citer, Philippe Aghion, Patrick Rey et Jean Tirole. Enfin je profite de leur présence pour exprimer ma gratitude à mes parents, pour leur générosité et l'exemple qu'ils ont toujours su représenter pour moi, et à mon épouse Anne, pour son soutien et sa compréhension constantes, ainsi que pour notre complicité, encore renforcée depuis quelques années par l'arrivée de nos enfants Antoine et Charlotte.

La science économique se préoccupe de l'allocation optimale de ressources par essence rares dans la société. Une telle allocation doit veiller tant à l'efficacité de la production de ces ressources qu'à sa distribution équitable. Il est de tradition pour les économistes, depuis Adam Smith, Léon Walras et Alfred Marshall, de mettre l'accent sur le système des prix comme mécanisme d'ajustement veillant à l'allocation efficace des ressources, pour peu que le degré de concurrence entre producteurs soit suffisant. Les pouvoirs publics se doivent de veiller à assurer une telle

concurrence, via la politique antitrust. En outre, l'Etat a un rôle à assumer au niveau de la distribution des ressources. Ce rôle est double : d'un côté, il y a bien sûr la politique budgétaire, c'est-à-dire la taxation et la redistribution, objets d'étude de l'économie publique ; mais il y a également le rôle de l'Etat comme garant du respect des accords contractuels conclus entre personnes physiques et morales dans la société. C'est sur cet aspect important de la réalité économique que je souhaite me concentrer et formuler quelques réflexions ici.

La théorie économique des contrats, pour laquelle le Prix Nobel a été décerné ces dernières années à Ronald Coase, William Vickrey et Jim Mirrlees, a mis en évidence le rôle des accords contractuels entre parties privées comme condition d'efficacité des relations économiques : il est typiquement crucial pour les agents économiques de pouvoir compter, grâce à une convention signée a priori, sur une répartition équitable a posteriori des fruits d'un effort commun. Cette garantie est en général nécessaire pour que cet effort commun soit accompli efficacement. En effet, il faut se rendre compte que, dans le cas d'activités économiques complexes, le risque est grand de voir cette garantie mise à mal face aux aléas de l'environnement économique : le contrat sera typiquement « incomplet », comme l'ont montré les travaux fondamentaux d'Olivier Williamson et d'Olivier Hart. Dans un tel contexte, le but de la théorie des contrats est d'analyser les mécanismes institutionnels qui permettront le mieux d'approcher une solution optimale en matière d'efficacité productive et distributive.

Le rôle de l'Etat comme garant de la sécurité juridique est particulièrement mis en évidence depuis la chute du Mur de Berlin et le passage des anciens pays communistes à l'économie de marché : c'est en effet en Russie, pays où l'Etat a le plus démissionné de son rôle régulateur, jusqu'à tolérer un développement anarchique et même mafieux du système économique, que ce passage à l'économie de marché est le plus inégalitaire mais aussi le plus coûteux en terme de baisse de production globale. Des travaux menés en collaboration avec mon collègue Gérard Roland indiquent dans le même ordre d'idées l'importance d'un rôle actif de l'Etat dans la gestion d'une transition économique démocratique vers l'économie de marché, via des conventions publiques offertes aux entreprises qui combinent restructuration graduelle et protection sociale.

A l'Ouest également, le rôle régulateur de l'Etat représente un enjeu majeur pour le bien-être économique. La théorie des contrats permet d'analyser la réglementation comme une convention entre l'Etat et les entreprises. Prenons par exemple le cas de la réglementation bancaire. L'histoire du 20^e siècle est malheureusement riche en échecs cuisants en cette matière. Il a en effet été démontré que l'insuffisance de protection des déposants a été à l'origine des nombreuses paniques bancaires des années 30 dans le monde, paniques dont les conséquences expliquent une part importante de la Grande Dépression de cette époque. D'un autre côté, la protection réglementaire actuelle dont jouissent les déposants a permis dans les années 80 aux USA, et aujourd'hui en Asie du Sud-Est, à certaines banques de profiter indûment du système pour investir l'argent des déposants dans des projets économiques qui représentent un gaspillage de ressources pour la société.

Le problème d'une responsabilisation adéquate du secteur bancaire reste donc posé. A cause de la dispersion des déposants, c'est à l'Etat-régulateur qu'incombe cette tâche, via une convention de réglementation dont les conditions doivent être soigneusement précisées. Des travaux utilisant la théorie des contrats que j'ai poursuivis en collaboration avec Jean Tirole indiquent que la réglementation en vigueur dans les pays de l'OCDE représente un cadre satisfaisant en cette matière, en l'absence de choc macroéconomique de grande ampleur. Par contre, un dispositif d'aide du secteur bancaire en cas de récession prononcée, financé par une taxe sur ce secteur en cas d'expansion économique, viendrait utilement compléter l'arsenal réglementaire actuel et ainsi permettre d'éviter la répétition des désastres macroéconomiques que nous avons pu déjà observer à maintes reprises.

L'histoire des crises bancaires montre également les limites de l'intervention publique dans la

régulation : dans plusieurs cas récents, ce qui a fait défaut, ce n'est pas l'absence de réglementation adéquate mais sa mauvaise application par le régulateur chargé de cette tâche. Un problème classique ici est le conflit potentiel entre tâches de prévention et de répression : la mise en demeure par le régulateur de cessation d'activités bancaires frauduleuse peut en effet révéler au grand jour que cette activité a été détectée trop tardivement par ce même régulateur, et donc *in fine* nuire à sa bonne réputation. L'anticipation de ce problème peut conduire le régulateur à laisser perdurer la fraude plutôt que de la faire cesser. Ceci n'est qu'un exemple de dysfonctionnement des administrations chargées d'appliquer les lois et réglementations pour lequel la théorie des contrats peut apporter un éclairage, via une évaluation des mécanismes de contrôle, de rémunération et de promotion des membres de l'administration. Des travaux récents dans ce domaine indiquent l'importance d'une définition claire et suffisamment précise de leurs tâches, pour permettre une meilleure évaluation de leur performance. Ces travaux peuvent être appliqués dans une optique régionale, nationale ou européenne, et représentent un cadre théorique prometteur pour une analyse économique de l'évaluation des institutions publiques.

Sire,

Les exemples que je viens d'évoquer indiquent la richesse de la théorie des contrats comme instrument d'appréhension des relations économiques et de leur rôle dans la production et la répartition des richesses. Plusieurs de mes travaux ont tenté d'apporter une contribution modeste à ce domaine de recherche, qui est en développement permanent. La recherche est cependant une entreprise éminemment collective, qui nécessite en outre un environnement académique favorable à son développement. Je souhaite dès lors interpréter ce Prix Francqui qui m'est généreusement accordé aujourd'hui comme un double encouragement adressé à la communauté scientifique, d'une part en faveur d'une recherche qui tente d'appréhender les grands problèmes de notre société, de l'autre en faveur d'une démarche collective et coopérative pour atteindre ce but.

* * *